

M. Daly, retenu chez lui pour cause de maladie, n'a pu, conséquemment, communiquer à l'assemblée son travail qui était prêt pour la circonstance, dit-on. Espérons, cependant, que ce travail pourra être lu à la prochaine conférence.

SUJET DE DISCUSSION

Le travail de l'élève;—Dangers à éviter: Surmenage, etc. —Ce que doit être ce travail pour qu'il soit le plus profitable au développement complet de l'élève.

M. A. Chatigny avait été prié de vouloir bien ouvrir la discussion, mais vu son absence, il a été donné à M. G. Famelart de le faire. Ce dernier commence par critiquer ces réformateurs du jour qui prêchent contre le surmenage intellectuel dans nos écoles—chose qui n'existe certainement pas, dit-il,—et qui nous font des conséquences de ce système des peintures plutôt fantaisistes que réelles. Le programme des matières à enseigner à l'école primaire, dit M. Famelart, est bon, et non surchargé, on a même bien fait d'y ajouter l'hygiène. L'emploi du temps est admirable: ce serait sottise d'en retrancher quelque chose. Ce que nous avons à faire dans le moment, c'est d'améliorer nos méthodes, afin de rendre notre enseignement plus pratique. Et c'est mon opinion que tous nos efforts doivent tendre vers ce but-là.

Quant à l'éducation physique, il serait bon, ajoute M. Famelart, d'introduire la gymnastique d'après le mode suivant: 1. Exercices ou mouvements d'ensemble en classe, à la fin d'une leçon, par exemple, etc.; 2. Consacrer quelque temps à la gymnastique proprement dite; 3. Une bonne direction à imprimer durant les récréations.

M. Famelart a développé ces trois points d'une manière claire, et les bons résultats à obtenir de la gymnastique ainsi enseignée, ne laissent aucun doute.

(Ici, je ferai un souhait qui aura sans doute l'approbation de mes confrères, c'est que M. Famelart veuille bien publier dans le *Journal de l'Instruction publique*, les lectures intéressantes qu'il donne à chacune de nos conférences).

M. U.-E. Archambault fait remarquer que le cri de surmenage intellectuel nous vient de l'Europe où, dans la plupart des pays qui couvrent ce beau continent, l'on s'applique à donner une éducation sans Dieu.

Du moment que l'on supprime la notion de Dieu, on supprime en même temps la vie morale; il ne reste donc plus que la vie physique et la vie intellectuelle.

Tous les moralistes enseignent qu'il faut habituer l'enfant à réprimer les mauvais penchants de la nature déçue; et comment arriver à ce résultat sans la vie morale?

Je ne conteste pas que dans plusieurs pays les programmes sont surchargés.

Mais il est incontestable aussi qu'une forte éducation morale et religieuse est le meilleur moyen de conserver les forces physiques: *un esprit sain dans un corps sain* est la condition physiologique du travail intellectuel. Formons l'enfant aux bonnes mœurs, et nous constaterons qu'il est capable d'un travail intellectuel surprenant, si la méthode employée est vraiment scientifique.

M. le Président remercie M. Archambault des remarques importantes qu'il vient d'exprimer, et prie M. Famelart d'agréer les remerciements pour le discours sérieux et intéressant qu'il vient de faire, et invite tous les membres à bien étudier ce sujet pour la prochaine réunion, car l'heure est maintenant trop avancée pour en continuer la discussion.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

PETITE REVUE

Le 28 octobre dernier la Cour Suprême du Canada a rendu jugement dans l'affaire des écoles du Manitoba. Ce tribunal a déclaré inconstitutionnelle la loi de la législature manitobaine abolissant les écoles séparées. Tous les honorables juges de la plus haute cour du pays ont maintenu cette prétention de nos compatriotes de l'Ouest: que l'Acte de la Con-